



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Toulouse Latour-de-Carol

Question orale n° 1315

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les conditions de circulation déplorables sur la ligne SNCF de l'Ariège qui imposent des restrictions de vitesse et perturbent le trafic des voyageurs. Il lui fait remarquer que les travaux d'entretien n'ont pas été réalisés ces dernières années, ce qui impose aux trains d'importantes restrictions de vitesse. À la suite de ces dysfonctionnements le président de Réseau ferré de France vient de faire savoir que des travaux de maintenance sont programmés sur la portion Foix - Tarascon cet automne puis dans le courant de l'année 2006 sur la portion Tarascon - Luzenac - Garanou. Malheureusement ces travaux ne seront pas de nature à garantir une exploitation pérenne à la vitesse initiale, ce qui signifie que les trains devront toujours ralentir sur cette voie. D'autre part, aucune réponse n'est apportée pour la portion de voie entre Ax-les-Thermes et La Tour-de-Carol où les trains ne peuvent circuler qu'à 40 km/h. Il lui demande en conséquence de lui faire connaître les moyens qu'il envisage de mettre en oeuvre pour que les trains puissent circuler convenablement sur la ligne Toulouse - La Tour-de-Carol à une vitesse normale afin de ne pas détériorer le matériel moderne mis en place par la région Midi-Pyrénées. Les machines sont prévues pour une vitesse de 60 km/h aussi leur circulation à une vitesse inférieure ne peut qu'altérer le fonctionnement de ces équipements financés par le conseil régional.

Texte de la réponse

DYSFONCTIONNEMENTS SUR LA LIGNE SNCF TOULOUSE - LATOUR-DE-CAROL

M. le président. La parole est à M. Henri Nayrou, pour exposer la question, n° 1315, de M. Augustin Bonrepaux.

M. Henri Nayrou. Monsieur le président, j'interviens au nom de M. Augustin Bonrepaux sur un sujet qui concerne également ma circonscription, située entre la sienne et Toulouse.

Nous souhaitons appeler l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les conditions de circulation déplorables sur la ligne SNCF de l'Ariège. Les travaux d'entretien n'ont pas été réalisés ces dernières années, ce qui impose aux trains d'importantes restrictions de vitesse et perturbe le trafic des voyageurs.

Suite à ces dysfonctionnements, le président de Réseau ferré de France vient d'annoncer que des travaux de maintenance sont programmés cet automne sur la portion Foix-Tarascon, puis dans le courant de l'année 2006 sur la portion entre Tarascon, Luzenac et Garanou. Malheureusement ces travaux ne permettront pas de garantir une exploitation pérenne à la vitesse initiale, ce qui signifie que les trains devront toujours ralentir sur cette voie. En outre, aucune réponse n'est apportée pour la portion de voie entre Ax-les-Thermes et Latour-de-Carol où les trains ne peuvent circuler qu'à 40 kilomètres-heure, ce qui est loin de la grande vitesse.

En conséquence, quels moyens le Gouvernement envisage-t-il de mettre en oeuvre pour que les trains puissent circuler à une vitesse normale sur la ligne Toulouse-Latour-de-Carol, afin de ne pas détériorer le matériel moderne mis en place par la région Midi-Pyrénées ? Les machines sont prévues pour rouler à une vitesse de 60 kilomètres-heure. Aussi, leur circulation à une vitesse inférieure ne peut qu'altérer le fonctionnement de ces équipements financés par le conseil régional.

Pour prolonger cette question, nous souhaiterions avoir des précisions sur l'état d'avancement des études, les

échanciers et les travaux de la ligne à grande vitesse entre Toulouse et Bordeaux, car Toulouse est l'une des seules métropoles régionales à ne pas être reliée à la capitale en moins de trois heures. Cette priorité est en cohérence avec la pertinence des ajustements techniques indispensables à la ligne de chemin de fer qui traverse l'Ariège et dont je viens de parler.

Monsieur le ministre délégué au tourisme, je souhaite que vous transmettiez notre message, si possible " à grande vitesse ", à M. le ministre des transports.

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au tourisme.

M. Léon Bertrand, *ministre délégué au tourisme*. Monsieur le député, les restrictions de vitesse mises en place par RFF et la SNCF ces dernières années sur la ligne de l'Ariège, comme sur d'autres lignes à faible trafic du réseau ferroviaire, sont la conséquence d'une dégradation de l'état du réseau. L'audit commandé par les présidents de ces deux établissements, dont Dominique Perben a reçu les conclusions à la rentrée, montre que des mesures vigoureuses doivent être mises en oeuvre pour améliorer notre réseau ferroviaire. Le ministre des transports a demandé aux présidents Gallois et Boyon de lui présenter leurs propositions pour remédier à cette situation. Toutefois, pour que des améliorations sensibles interviennent dès l'année prochaine, le budget 2006 prévoit d'affecter 70 millions d'euros supplémentaires aux crédits de restructuration de l'infrastructure.

Sur la ligne de l'Ariège entre Toulouse et Latour-de-Carol, un programme de maintenance pluriannuel vient d'être engagé à l'automne 2005 par RFF. Les premiers travaux concernent la section Foix-Tarascon.

D'importants chantiers sont également prévus entre Tarascon et Luzenac en 2006 ainsi qu'entre Luzenac et Ax-les-Thermes en 2007. Tout cela permettra d'éviter sur ces sections les dysfonctionnements que vous soulignez.

Au-delà de ces travaux de remise en état que Dominique Perben a souhaité voir s'engager rapidement, des opérations de modernisation complète de la ligne seront nécessaires pour mettre en place des services répondant davantage à l'attente des voyageurs. Il sera donc demandé à RFF d'examiner localement, avec tous les partenaires concernés, de quelle façon ces travaux pourraient être programmés et financés, comme l'ont été ceux qui sont en cours sur cette ligne pour moderniser la signalisation.

J'ai entendu votre question s'agissant de la liaison entre Toulouse et Bordeaux. Comme vous le souhaitez, je la transmettrai " à grande vitesse " à Dominique Perben.

M. le président. La parole est à M. Henri Nayrou.

M. Henri Nayrou. Monsieur le président, bien entendu, je ne suis pas étonné de la réponse du Gouvernement. Le faible trafic ne peut pas être mis en avant dès lors qu'il s'agit du service public, lequel bénéficie, de surcroît, d'un investissement très important de la région Midi-Pyrénées, comme cela a été souligné dans la question initiale.

Je souhaite que les 70 millions d'euros supplémentaires dont vous venez de faire état puissent être affectés pour partie sur cette ligne, qui contribue à irriguer notre département mais aussi à prolonger le trafic de voyageurs en direction de l'Espagne et notamment de Barcelone.

Nous serons attentifs à la réalisation des travaux dont vous venez de faire état en espérant qu'ils seront très rapidement sur la bonne voie.

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1315

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11119

Réponse publiée le : 7 décembre 2005, page 7894

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 décembre 2005